

Formation Gouvernance Essentielle 2025 Pour les conseillères et conseillers scolaires et les directions de l'éducation de l'Ontario

La [Corporation des services en éducation de l'Ontario](#) (CSEO) a été choisie par le ministère de l'Éducation pour développer et fournir un programme de formation obligatoire destiné aux conseillères et conseillers scolaires et aux directions de l'éducation. Ce programme soutiendra la mise en œuvre sectorielle des récentes modifications réglementaires prévues par *la Loi sur l'amélioration des écoles et des résultats des élèves*.

Le ministère de l'Éducation détient désormais le pouvoir de diriger les conseillères et conseillers scolaires et les directions de l'éducation de suivre un développement professionnel continu. Afin d'offrir une formation la plus complète possible, la CSEO a travaillé avec le ministère de l'Éducation pour s'assurer que cet apprentissage puisse être conçu et dirigé en partenariat avec Ontario Public School Boards' Association (OPSBA), Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO), Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA), Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) and le Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE).

Malgré le caractère obligatoire de la formation, la CSEO estime que ce programme de développement professionnel est essentiel à une bonne gouvernance et nous sommes impatients de soutenir l'achèvement à 100 % d'ici le 31 août 2025.

À PROPOS DU PROGRAMME

Le programme de développement professionnel **Gouvernance essentielle 2025** de la CSEO se concentrera sur les principaux domaines de la gouvernance suivants:

- Médiation et résolution des conflits
- Gestion financière et gouvernance
- Engagement communautaire efficace pour promouvoir la réussite des élèves
- Évaluation du rendement des directions de l'éducation

Tous les conseillères et conseillers scolaires et directions de l'éducation de l'Ontario doivent suivre le programme de formation comme suit:

Partie 1 – Modules en ligne autodirigés *Gouvernance essentielle 2025*

Tous les conseillères et conseillers scolaires et directions de l'éducation de l'Ontario doivent suivre les nouveaux modules d'apprentissage en ligne autodirigés **Gouvernance essentielle 2025**, qui seront disponibles sur le site web de la CSEO consacré à la bonne gouvernance d'ici le 28 avril 2025. Le programme comprend six modules, chacun disponible en anglais et en français:

- Médiation et résolution des conflits
 - Module 17 - Code de conduite des conseillères et conseillers scolaires
 - Module 8 - Comprendre les conflits et les gérer efficacement
- Gestion financière et gouvernance
 - Module 13 - Financement de l'éducation
 - Module 19 - La vérification et le rôle des comités de vérification
- Engagement communautaire efficace pour promouvoir la réussite des élèves
 - Module 9 - Engagement communautaire efficace pour soutenir la réussite des élèves
- Évaluation du rendement des directions de l'éducation
 - Module 5 - Recrutement et évaluation du rendement de la direction de l'éducation

Chaque association de conseillères et conseillers scolaires et CODE a contribué à la création des modules. À la fin des modules, les conseillères et conseillers scolaires et les directions de l'éducation recevront un certificat d'achèvement en reconnaissance de leur engagement envers la bonne gouvernance de leur conseil. Les données sur l'achèvement seront mises à la disposition du ministère de l'Éducation.

Partie 2 – Webinaires *Gouvernance essentielle 2025*

La CSEO et les associations des conseillères et conseillers scolaires organiseront une série de quatre webinaires de développement professionnel axés sur les quatre domaines clés de la gouvernance. Les sessions s'appuieront sur les connaissances acquises dans les modules en ligne.

Les conseillères et conseillers scolaires de l'OPSBA et de l'OCSTA se joindront aux directions de l'éducation anglophones pour des webinaires en anglais. Les conseillères et conseillers scolaires de l'ACÉPO et de l'AFOCSC se joindront aux directions de l'éducation francophones pour des webinaires en français. Les webinaires seront animés par des experts ayant une expérience dans l'éducation publique et catholique.

Les webinaires auront lieu au printemps 2025—surveillez les informations d'inscription et les dates auprès de votre association de conseillères et conseillers ou de CODE. Les participants sont encouragés à assister aux dates d'apprentissage en ligne/synchrone; cependant, les sessions seront enregistrées et mises à disposition sur le site web de la bonne gouvernance de la CSEO. Les données sur la participation aux webinaires synchrones et asynchrones seront partagées avec le ministère de l'Éducation.

APERÇU DE LA FORMATION REQUISE

Formation requise	Conseillères et conseillers scolaires	Directions de l'éducation	Date limite pour terminer
Partie 1 – Modules en ligne autodirigés <i>Gouvernance essentielle 2025</i>			
Six modules en ligne autodirigés disponibles sur le site web de la CSEO sur la bonne gouvernance	✓	✓	Modules disponibles d'ici le 28 avril 2025. À compléter en ligne d'ici le 31 août 2025.
Partie 2 – Webinaires <i>Gouvernance essentielle 2025</i>			
Webinaire: <i>Médiation et résolution de conflits</i>	✓	✓	Assister en direct en ligne au printemps 2025 (date exacte à déterminer) ou regardez en différé sur le site web de l'OESC consacré à la bonne gouvernance avant le 31 août 2025
Webinaire: <i>Gestion financière et gouvernance</i>	✓	✓	Assister en direct en ligne au printemps 2025 (date exacte à déterminer) ou regarder de manière asynchrone sur le site web de la bonne gouvernance de l'OESC avant le 31 août 2025
Webinaire: <i>Un engagement communautaire efficace pour promouvoir la réussite des élèves</i>	✓	✓	Assister en direct en ligne au printemps 2025 (date exacte à déterminer) ou regarder de manière asynchrone sur le site web de la bonne gouvernance de l'OESC avant le 31 août 2025
Webinaire: <i>Évaluation du rendement de la direction de l'éducation*</i>	✓		Assister en direct en ligne au printemps 2025 (date exacte à déterminer) ou regarder de manière asynchrone sur le site web de la bonne gouvernance de l'OESC avant le 31 août 2025

* À la demande du ministère de l'Éducation, ce webinaire est conçu uniquement pour les conseillères et conseillers scolaires.